

## Sommaire

Edito	2
Chronique	3-4
Parole de Dieu	5
Bilan financier	6-7
Baptisés de Pâques	8
Poème	9
Loi sur la fin de vie	10-11
Prière	12

## Edito

**« La mort et la vie s'affrontèrent dans un duel prodigieux, le maître de la vie mourut, vivant il règne ! ».** Telles sont les paroles qui retentissent chaque année au matin de Pâques dans le chant de la séquence que nous reprenons en chœur au cours de la messe. Mort et Vie, tels sont les deux absolus qui marquent notre chemin d'humanité comme deux forces opposées, comme le paradoxe cruel qui fait le drame de nos existences. Nous sommes vivants pour mourir. La mort est de nouveau au cœur des débats de politique interne, une mort digne malgré tout.



Au plan du droit nous réclamons le droit de mourir dans la dignité, ou plus précisément de rester digne dans le processus naturel de notre dégradation jusqu'à la mort. C'est légitime d'espérer être respecté dans ces derniers instants de vie, respecté dans son désir de ne pas être brisé par la souffrance, respecté dans son désir de ne pas prolonger un état perdu d'avance. Tout cela le législateur l'a déjà pensé et mis en vigueur depuis la loi Claeys-Léonetti de 2016 qui instaure une « sédation profonde et continue jusqu'au décès » pour les malades incurables dont le pronostic vital est engagé à court terme. Il reste le défi de rendre accessible au plus grand nombre ces unités de soins palliatifs qui sont à ce jour encore très peu développées par rapport à la demande.

Cette politique encore insuffisamment mise en place, on parle déjà d'aller plus loin en accordant le principe du choix libre entre l'euthanasie et le suicide assisté. Cette autorisation est présentée comme un prolongement de la démarche pour une fin de vie la moins souffrante possible, la plus accompagnée et non prolongée inutilement afin d'épargner de la souffrance supplémentaire. Mais s'agit-il bien de la même question ? La légalisation du suicide assisté en particulier pose deux questions de fond : en quoi un suicide assisté qui va exiger l'action du personnel soignant, est-il un acte de soin ? en quoi le suicide, l'acte de se donner la mort, est-il un acte à légaliser alors que seuls les aveugles volontaires feignent d'ignorer que légaliser un acte dans une circonstance très particulière, c'est sans le dire ou le vouloir, le justifier et le moraliser dans l'opinion de tous, bien au-delà de son cadre précis. Le défi de la dignité de la fin de vie se résoudrait donc dans une évolution du droit vers le suicide ou l'euthanasie.

Permettons-nous une relecture spirituelle, finalement la mort serait la solution d'une vie digne, sa victoire même. Depuis le matin de Pâques, nos oreilles chrétiennes ont du mal à associer ensemble la mort et la vie dans une harmonie. Nous aurons toujours du mal à croire que la mort provoquée soit la voie de la vie. Plus loin encore en pensant à l'euthanasie cette fois, nous pouvons frémir à la pensée de ce que deviendrait une société qui se donnerait le droit de qualifier la vie comme digne d'être vécue ou indigne de l'être, qui se donnerait comme moyen au service de la « vie digne » de supprimer l'indignité en supprimant les indignes. Se donner la mort peut être un choix individuel mais il est le plus souvent un non-choix, l'acte désespéré de celui qui ne voit pas d'issue. A ce frère, cette sœur dans le désespoir vais-je dire « voici la mort ! » ou « tu n'es pas seul », « choisis la mort ! » ou « crois en la Vie » ? Mais c'est là sans doute où l'approche chrétienne de la mort est toute autre et ne peut être comprise par tous...

Père Frédéric- Marie Lauroua

## Chronique pessacaise de Avril 2023

Ce début d'année fut comme toujours tout à la fois de transition au coeur de l'hiver, avec ses périodes de froidure logique ou de douceurs inhabituelles et également pour notre communauté chrétienne passage du temps de l'Incarnation à celui de la Passion et de la Résurrection et la Joie régulière des messes des familles, appréciées des jeunes et des « plus anciens ».

Nous avons accompagné ce passage qui contient l'essentiel de notre Foi tel que l'exprime St Jean dans le prologue de son Evangile, « le Verbe s'est fait chair... Il était la lumière véritable .... les siens ne l'ont pas accueilli. Mais, à tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu ».



Le temps du Carême marqua une étape dans ce passage, une démarche de préparation pour notre marche vers Pâques, préparation par la prière, le partage et le jeûne tant spirituel que temporel.

Au niveau de la prière, chacun fut invité à proposer une intention à un autre paroissien anonyme, créant ainsi une chaîne de prière au sein de notre communauté.

Ce fut également un temps de découverte ou meilleure connaissance de diverses formes de prise en compte de la Parole de Dieu avec la Racontée de Gradi-gan par l'écoute, la parole gestuée selon la méthode Jousse ou la Louange dans la méditation et le coeur à coeur avec Jésus-Christ comme le présente le père Moïse.

Partage et jeûne furent proposés sur les pas du CCFD-Terre Solidaire qui cette année nous avait proposé le thème de la Paix comme éclairage biblique « pour tous ceux qui rêvent de se nourrir en Paix ». Le CCFD présenta cette année les actions de quatre de ses partenaires pour un tour du monde des solidarités :

- au Cameroun pour favoriser le vivre ensemble par la création de plateformes citoyennes pour instaurer un débat entre communautés et avec les autorités,
- autour du lac Tchad pour créer un réseau d'associations qui participent à créer un climat de confiance préalable à la gestion pacifiée du territoire et de ses ressources,
- en Thaïlande, avec l'association SEM (Spirit Education Mouvement) qui vise à former des leaders communautaires et associatifs pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement de la paix,
- en Colombie, avec l'association Vamos Muier qui vise à promouvoir les droits des femmes et à leur donner les moyens de devenir des citoyennes à part entière.

D'autre part les enfants du Catéchisme se sont engagés pour aider des enfants malades de Madagascar et ont à cet effet confectionné des « œufs de Pâques » qui ont été vendus à leur profit le jour des Rameaux. La recette a été remise à l'association TSAMAD et permettra d'opérer 20 enfants.



Le partage était également bien présent au local de la conférence St Vincent de Paul pour remercier tous ceux et celles qui aidèrent Christophe dans son parcours de « retour à l'emploi » et surtout d'obtention d'un logement, pour une grande Espérance, preuve que la ténacité et la persévérance ont porté leurs fruits.



Puis des Rameaux à Pâques, nous avons cheminé sur les pas de Jésus-Christ avec ses temps forts vécus par chacun avec ses temps de silence dans la « réconciliation individuelle », la nuit d'adoration du jeudi au vendredi Saint et l'Office de la Croix, la ferveur partagée dans la Joie lors des célébrations des Rameaux, de la Cène et les points d'orgue de la vigile pascale et de la fête de Pâques.

Lors de la vigile pascale, une grande Joie fut partagée en communauté grâce aux baptêmes

de 6 catéchumènes adultes, Lalia, Ruth, Louana, Hélène, Jahelena et Coline qui rejoignent les 120 catéchumènes du diocèse baptisés en cette fête de Pâques.



Et maintenant, le Printemps est engagé avec une période marquée de fêtes dont l'Ascension et la Pentecôte qui ne signifient pas seulement des « ponts » pour des départs vers quelques vacances ou sorties sur « le Bassin » ! Ce sera aussi le temps des communions, confirmations d'adultes à la cathédrale et des pèlerinages avec le diocèse à Lourdes les 20 et 21 mai, puis pour notre secteur pastoral le 4 juin à Guitres et Coutras au cours duquel nous serons accueillis par le père Benjamin Tine

Le Printemps s'installe et de nouveau les incendies de forêt nous rappellent à la réalité du réchauffement climatique pour lequel le récent rapport du GIEC conforte le cri d'alarme du pape François pour agir face à la clameur de la Terre tout en entendant le cri des Pauvres, dans le « tout est lié » de l'écologie intégrale. Le thème de l'écologie intégrale fut celui que nous avons développé lors du partage du 27 janvier avec des « grands témoins », croyants et non croyants, l'association Laudato Si' et des associations pessacaises impliquées dans l'écologie, le recyclage et l'insertion par le travail. Cette rencontre, placée sur les pas de Jacques Ellul, nous permit d'être connus et reconnus comme partenaires et acteurs en ce domaine de l'écologie, avec notre sensibilité particulière pour la prise en compte de l'être humain dans sa dignité et son intégralité dans la nature, Création de Dieu.

Ce temps fort fut accompagné par la présentation dans les 3 églises d'une exposition des actions engagées dans le cadre d'Eglise Verte et lors d'une pause déjeuner B'Abba, Planète bleue-Alerte rouge, le 29 janvier, pour une prise de conscience, en convivialité, des enjeux de l'écologie.

Et ce même thème de l'hymne à la nature fut décliné en musique et exposition de peintures et photographies lors du concert du 29 janvier. Il convient de ne pas oublier en ces domaines l'action régulière des scouts, des jeunes des aumôneries et de l'ACE notamment dans le nettoyage des espaces de notre Cité ou des plages de Gironde comme à Galgon.

Ainsi, de saison en saison, s'engage et évolue notre secteur pastoral qui dans le cadre de la lettre pastorale de Mgr James deviendra une « paroisse nouvelle » en fin d'année, ce qui, pour notre fonctionnement, ne changera pas grand-chose, car nous sommes



Jacques Da Rold

## LA PAROLE DE DIEU : Se nourrir de la Parole de Dieu

Lors du temps de Carême trois moyens de se nourrir de la Parole de Dieu nous ont été offerts par la Racontée de Gradignan , par la parole gestuée et par le frère Moïse des Carmes du Broussay.

**Avec la Racontée de Gradignan**, lors de l'atelier en petits groupes, la lecture d'un passage de la Bible se poursuit par un temps de silence et chacun lit le passage qui l'interpelle. Puis, en choisissant un verset on essaye en groupe de « se donner au texte », le reprendre ensemble : repérer les lieux, les personnages, les actions. Et, après cette imprégnation collective, l'ultime étape, ultime Joie est de lire à plusieurs en continue, avec diverses façons de lire et de comprendre.

C'est cette lecture en continue à plusieurs voix qui crée un récit épique, met en relief la dynamique du récit comme une aventure qui s'écoute avec émotion, sans être perturbé, comme dans une bulle avec Dieu. La Parole est alors faite pour être écoutée et permettre ainsi un retour aux sources de la transmission orale de la Parole.

**Dans la Parole Gestuée**, selon la méthode Jousse, les gestes permettent d'intérioriser la Parole. Repris lentement, ils composent une prière avec ses temps de silence et l'importance du souffle, souffle de Dieu qui nous accompagne. Les gestes sont en rapport à notre relation à Dieu et à la Création : se baisser pour aller vers le sol, la terre de notre origine, les mouvements de l'eau avec les bras et les mains ouvertes les uns vers les autres. Les gestes font penser aux temps de la vie, au baptême, à la communion, des gestes simples tel que le berceement de l'enfant par Marie ou ses deux mains sur le cœur . Par ces gestes, tel celui de Jésus touchant le lépreux de la main , on vit en son cœur ce que la Parole exprime et ce que Jésus a lui-même ressenti. Le geste est ainsi tant pour les enfants que les adultes tout à la fois un moyen de mémoriser la Parole que de la ressentir en son corps et en son cœur .

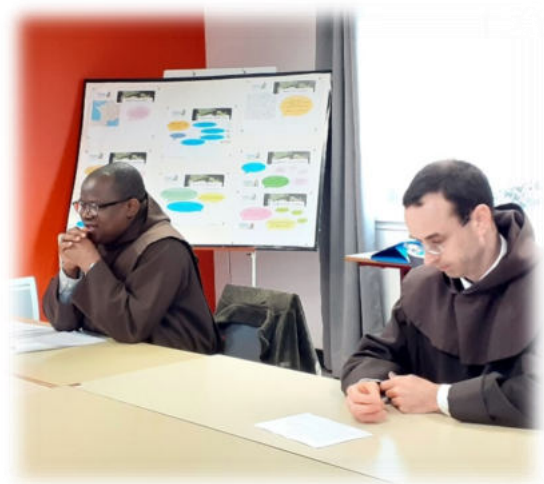


**L'Oraison présentée par le frère Moïse** est une prière nourrie de la Parole de Dieu. C'est un dialogue entre deux personnes : en lisant la Parole nous entendons Dieu prier et en la priant nous parlons à Dieu. La méditation est un élément de l'Oraison, pour se trouver en compagnie de Dieu.

Dans l'Oraison, nous nous mettons sous le regard de Dieu, en entretien d'Amour, selon l'expression de St Thérèse de Lisieux. Il convient de prier avec la Parole de Dieu et pas seulement par les événements . La pensée prend le dessus et pour cela il convient que la journée soit émaillée de la présence de Dieu : préparation lointaine, préparation immédiate par la lecture d'un passage de l'Écriture. Puis dès que le contact avec Dieu est établi il est temps de fermer le Livre et vivre cette présence. L'Oraison est une inflammation du cœur dans un va et vient entre le recueillement actif par la méditation et le silence de la grâce de la présence d'Amour de Dieu.

La Parole opère ainsi la rencontre avec le Christ dans la prière pour vivre dans la Parole et dans la contemplation pour nous placer sous le regard de Dieu, en se mettant à l'écoute, en disposition d'accueil, dans le silence. C'est un contact personnel avec Dieu, un regard de Foi fixé sur Jésus. L'Oraison est tournée vers Dieu et c'est lui qui nous donnera la grâce de sa Paix : Dieu d'Amour en nous.

Notes de Jacques Da Rold



**GESTION ECONOMIQUE DU SECTEUR PASTORAL DE PESSAC**  
**Le compte de résultat 2022 est le suivant :**

<b>CHARGES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ACHATS</b>			<b>PRODUITS DES ACTIVITES</b>		
Eau	986	927	Journal paroissial	1 088	1 807
Électricité	7 668	7 938	Inscription & manifestations KT	2 906	2 452
Gaz	13 204	8 036	Mise à disposition salle	3 254	2 697
Petit matériel	1 648	2 059	Casuels mariage	1 865	4 845
Cierges & lumignons	9 312	6 958	Casuels obsèques	28 740	27 620
Fournitures pour culte	2 154	2 490	Cierges lumignons	15 196	17 292
Équipement églises	2 417	2 365	Divers	33	
Équipement presbytère	1 493	583			
Fournitures de bureau	1 060	1 765			
Fournitures pastorales	2 493	915			
Fournitures KT	1 432	1 102			
Manifestations paroissiales	2 125	896			
Autres fournitures	531	1 112			
Sous-total :	46 523	37 146	Sous-total :	53 082	56 713
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
Logiciel & site internet	403	287			
Entretien	11 026	14 308			
Assurances	1 957	1 753			
Documentation /colloques	2 898	1 245			
Sous-total :	16 284	17 593			
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>			<b>PRODUITS COURANTS</b>		
Personnel extérieur	15 696	17 950	Quêtes dominicales	64 575	56 227
Déplacements	4 081	3 627	Quêtes baptêmes	8 250	5 285
Frais poste/télécom.	4 401	3 290	Quêtes mariages	2 268	3 294
Services bancaires	703	752	Quêtes obsèques	18 707	13 332
Eglise Verte	150	300	Offrandes de messe	6 208	7 857
Autres services	20	124	Dons	13 897	20 447
Sous-total :	25 051	26 043	Divers	203	120
			Sous-total :	114 108	106 562
<b>IMPOTS</b>	2 426	2 675			
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					
Personnel salarié	24 383	24 223			
Cavimac retraite compl.prêtres	1 632	2 146			
Sous-total :	26 015	26 369			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
Sacem Secli	400	615			
Solidarité diocésaine	24 881	22 121			
Subvention aux movemts.	400				
Particip.à traitem. prêtres	8 815	8 646			
Autres	5	225			
Sous-total :	34 501	31 607			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	0	0	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
			Plus value dépôts au diocèse	1 665	855
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	0	0	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0	0
			<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>		
			Contribution frais maison clergé	4 368	4 368
<b>TOTAL CHARGES</b>	150 800	141 433	<b>TOTAL PRODUITS</b>	173 223	168 498
<b>Solde créditeur (excédent)</b>	22 423	27 065			
<b>TOTAL GENERAL</b>	173 223	168 498	<b>TOTAL GENERAL</b>	173 223	168 498

## Présentation générale: le secteur et l'Association Diocésaine de Bordeaux

Le secteur pastoral de PESSAC (3 églises : St Jacques, St Jean-Marie Vianney, St Martin) fait partie économiquement de "l'Association Diocésaine de Bordeaux" dont le responsable est notre Archevêque. Notre diocèse comprend 65 secteurs pastoraux, rémunère 171 ETP prêtres et religieux, 64 ETP laïcs. Pour la gestion de notre budget nous appliquons des règles comptables fixées par le diocèse. Le conseil économique du secteur (présidé par le curé) et ses 3 comptables sont chargés, avec tout le personnel et les bénévoles, de cette gestion pratique pour :

- assurer l'entretien des locaux appartenant à l'Association et nécessaires au culte ainsi qu'à l'activité pastorale; (l'église St Martin est propriété de la Ville)
- pourvoir au logement et contribuer à la rémunération des prêtres (en activité ou en retraite);
- verser les salaires (et charges sociales) des employés d'Eglise (au nombre de 4 à temps partiel sur notre secteur, soit 1,13 ETP (Equivalent Temps Plein) : secrétaire, organiste, 2 employés de ménage);
- payer les fournitures diverses nécessaires à notre activité pastorale.

Nos ressources proviennent des quêtes et dons divers versés par les fidèles aux paroisses. Une partie de ces ressources est reversée au diocèse pour contribuer à son fonctionnement, en solidarité avec les autres secteurs pastoraux de Gironde (ce sont les postes "*solidarité diocésaine*", "*participation à traitement des prêtres*" et "*Cavimac retraite compl. prêtres*" indiqués dans les charges ).

En outre, pour quelques œuvres particulières (*aide aux églises d'Afrique, Lieux saints, séminaires, Denier de Saint Pierre* [pour le Saint Siège].. etc...), une part des quêtes de certains jours spécifiques est reversée directement au diocèse et il est rappelé que chacun(e) est invité(e) à verser directement à l'archevêché le *Denier de l'Eglise* (pour la rémunération des prêtres et des laïcs salariés) et les contributions aux *Chantiers diocésains* pour les bâtiments de l'Association diocésaine: églises (à St Jacques et St J.M. Vianney) et presbytères (à St Martin et de St J.M. Vianney) ..etc..

### Commentaires:

En 2022, les charges ont augmenté de 6,6 % (9.367 €). Les charges les plus importantes sont les "*achats*" c'est-à-dire les achats courants de fournitures diverses (eau, électricité, gaz,... etc..) qui représentent 31 % du total. Ces achats ont fortement augmenté en raison du poste Gaz (5.168 € de hausse) : nous avons dû conclure un nouveau contrat de gaz pour 3 ans et supporter la hausse des cours de fin 2021. Comme notre contrat est à prix ferme, nous échappons à la hausse vertigineuse des cours de fin 2022... du moins pour un compteur de gaz sur 5.

Le deuxième poste par importance est le total des dépenses de personnel : extérieur et salarié du secteur : 40.079 € (26,5 % du total). Il est en baisse de 2.094 €, due à la rubrique personnel extérieur.

Les versements de solidarité au diocèse : "*solidarité diocésaine*", "*participation à traitement des prêtres*" et "*Cavimac retraite compl. prêtres*" sont de 35.328 € en hausse de 2.415 € (+ 7,3 %).

Les 400 € de "*subventions aux mouvements*" (dans Autres charges de gestion courante) sont un complément versé par le secteur à une collecte (678 €) pour un projet d'école musicale pour 60 jeunes à Anajas (Amazonie – Brésil). En dehors de ces comptes, il a été organisé une collecte (1.336 €) pour la construction de puits et château d'eau à Toukoul (Tchad).

Les produits ont augmenté de 4.725 € (+ 2,8 %).

Les produits courants : quêtes, offrandes de messe et dons ont augmenté de 7.546 €. grâce à la hausse des quêtes dominicales, quêtes de baptême et d'obsèques .

Les produits des activités : KT, mise à disposition de salles, offrandes de la famille lors de mariages ou obsèques (casuels) et cierges/ lumignons ont diminué de 3.631 €. Cette baisse est due principalement aux casuels mariage ( -) 2.930 €) que n'a pu compenser la hausse des casuels obsèques ( +) 1.120 €). Au final, le résultat (produits (-) charges) est un excédent de 22.423 €. Cet excédent a pu permettre, en prélevant un complément sur les réserves, de financer des travaux d'investissement :

- fin des améliorations acoustiques de l'église St J.M. Vianney (aménagement au plafond de la nef) pour 20.157 € (le total, avec l'acompte de 2021, s'élève à 38.917 €) ;
- amélioration de la sonorisation de l'église St Martin pour 12.530 €.

Pour l'avenir, il est envisagé la réfection du presbytère St Martin (isolation) et celle des peintures de l'église St Jacques, avec l'aide du diocèse.

Michel Perrinne, comptable, Conseil Economique

## Baptêmes d'adultes lors de la vigile pascale – En témoignages

- Le soir de la veillée Pascale était mon baptême et celui des catéchumènes (Ruth, Lalia, Louana, Coline, ma maman Hélène et moi). Avec ma maman on a décidé de faire ce grand moment de notre vie ensemble.

Il y a quelques mois, vers octobre, quand on a reçu la date du baptême ma maman a dit que c'était l'anniversaire de ma mamie . Pendant le baptême avec ma maman on se disait que notre petite mamie devait être là au milieu de nous. Je remercie mon papa , mon parrain et ma marraine, d'être venus.



- A ce moment-là, nos regards se sont cherchés. Inutile de parler. Je l'ai lu dans tes yeux : Dieu était présent en nous d'une façon encore différente de ce qu'il l'avait été jusque-là... Quelle joie d'avoir vécu ce moment de grâce à tes côtés ma fille et entourées des personnes qui nous ont accompagné tout au long de nos vies et dans ce cheminement! Beaucoup d'apaisement!"

- Encore merci mon père pour cette magnifique cérémonie de vigile Pascale et pour nous avoir accueilli parmi les enfants de Dieu. Si je devais utiliser qu'un mot ça serait gratitude. Je tiens à remercier tout ceux qui nous ont soutenu dans ce cheminement (équipes de catéchumènes, proches, prêtres, archevêque de Bordeaux, etc.) ainsi que ceux qui ont priés pour nous. Tel un enfant qui saute de joie, j'étais très contente et touchée de découvrir que tous les chants proposés ont été choisis pour notre cérémonie. Merci beaucoup à l'équipe musicale qui a animé avec beaucoup d'allégresse la cérémonie.

Notre baptême a été un moment riche en émotions pour ma part. Au début de la cérémonie j'étais stressée, juste avant de recevoir le sacrement j'étais tellement émue que j'ai pleurée mais après avoir été baptisée j'étais en joie et extrêmement comblée. J'avais envie d'embrasser tout le monde, l'expression "ivre de joie" a pris tout son sens . C'est le début d'une nouvelle vie avec notre seigneur.

- J'ai eu la chance de recevoir le don du baptême le samedi 8 avril pour mon plus grand bonheur, entouré de toute les personnes que j'aime. Je veux remercier de tout cœur Isabelle et Franck de nous avoir guidé tout au long de notre chemin jusqu'au baptême, et surtout remercier les sœurs qui m'ont accompagné et qui m'accompagne chaque jours dans ma foi et qui sont un exemple au quotidien pour moi, ainsi remercier le Père Roumegoux, ma famille et les personnes qui me sont chère de m'accompagner dans cette nouvelle vie.

*Témoignages transmis au père Frédéric-Marie*

A l'issue de la vigile pascale furent également « envoyés » en pèlerinage les jeunes de l'aumônerie des lycées qui partaient le lendemain rejoindre la **communauté de Taizé**.





Il pleut des larmes tièdes et grises  
Sur le manteau de la banquise  
Des profondeurs jaillit le feu  
Pas un humain ne s'en émeut

Souffle le vent gronde l'orage  
Dame nature hurle de rage  
L'océan engloutit la terre  
Il déverse sur nous sa colère

Plus loin là-bas pas une goutte  
Le sable a envahi la route  
A l'infini dune et désert  
Tout n'est plus que roche et cratère

Les toits ont remplacé la cime  
Des arbres que jadis nous vîmes  
Plantés par la main d'un parent  
A la naissance d'un enfant

Le feu crépite la forêt brûle !  
Adieu lucioles et libellules !  
La vie se meurt sans désarmer  
L'indifférence enracinée

Ouvrons nos cœurs à l'avenir  
Pour entendre des hommes les rires  
Laissons l'amour en héritage  
Semons la paix et le partage

Unissons-nous pour récolter  
Les fruits d'une moisson d'été  
Main dans la main du sud au nord  
Nous serons plus forts que la mort

*Emmanuelle Duville*



## FIN DE VIE : à l'issue de la convention citoyenne, vers une loi en septembre.

Pour donner suite à l'article paru en janvier 2022 relatif à la fin de vie, et à la convention citoyenne sur la fin de vie, commencée en décembre 2022, voici les dernières actualités :

Les membres de la convention ont voté, le dimanche 19 mars, une série de propositions, à savoir :  
« Les 184 citoyens tirés au sort à l'automne et réunis souvent depuis décembre, souhaitent limiter le risque de dérives, et surtout, s'assurer que chaque personne éligible au dispositif puisse bénéficier de l'ensemble des soins possibles avant la demande d'AAM (aide active à mourir) ».

Mais pour eux, cette issue ne peut être qu'une solution de derniers recours.

« La priorité est d'améliorer l'accompagnement de la fin de vie, par le développement des soins palliatifs, alors que de nombreuses carences existent actuellement ».

Les citoyens sont entrés dans leur dernière phase de travail afin de remettre le 2 avril leur réponse au premier ministre. Il y a eu 9 sessions de travail, la 8ème s'étant tenue les 17, 18, et 19 mars, et la dernière les 1er et 2 avril.

Parmi les propositions votées et intégrées au document final :

respect du choix et de la volonté du patient,

garantie des budgets nécessaires (en augmentant les effectifs et le salaire des personnels soignants et paramédicaux),

développement des soins palliatifs,

égalité d'accès à l'accompagnement de la fin de vie,

information du grand public,

formation des professionnels de santé,

organisation du parcours de soins,

moyens dédiés à la recherche et développement pour mieux prendre en charge la souffrance, et inventer les futurs remèdes.

Le plus important ne serait-il pas avant tout le souhait du patient ? Proposition énoncée en tête de liste, en dehors de toutes les propositions du Comité Consultatif National d'Éthique.

Pour rejoindre les notes de Jacques Da Rold parues dans le Pessac inter de novembre, il est incontournable que chacun fasse preuve de lucidité. Personne n'a réellement raison ou tort. Il s'agit véritablement d'aider le patient à vivre, à être écouté. L'écoute, la présence de tous les acteurs autour du patient : les soignants, les proches sont incontournables. En bref, être accompagné en douceur est essentiel.

Faire preuve de discernement en prenant en considération les autres modèles européens et mondiaux. Ne pas rentrer dans une certaine dérive. Sachant que chaque patient est unique.

Donc prendre en considération plusieurs facteurs et bien discerner avant de prendre une quelconque décision. (Notes compilées de Dominique Gilbert)

## Repères

Fin de vie, vingt ans de débats et quatre lois

**1999.** Loi instaurant les soins palliatifs pour tous les patients en fin de vie.

**2002.** Loi Kouchner sur le droit des malades, notamment celui de pouvoir consentir ou refuser un traitement.

**2005.** Loi Leonetti interdisant l'acharnement thérapeutique et ouvrant la possibilité pour le patient de rédiger des directives anticipées et de désigner une personne de confiance au cas où il ne pourrait plus exprimer directement ses volontés.

**2016.** Loi Claeys-Leonetti instaurant une « *sédation profonde et continue jusqu'au décès* » pour les malades incurables dont le pronostic vital est engagé à court terme.

**2021.** Une proposition de loi pour autoriser l'euthanasie, présentée par le député Olivier Falorni, est bloquée in extremis par les amendements des élus Les Républicains.

**2022.** En campagne pour un deuxième mandat, Emmanuel Macron se prononce pour une « *convention citoyenne* » chargée d'examiner s'il faut ou non faire évoluer la loi.

**2023.** La plupart des associations et organisations de soignants considèrent que l'euthanasie ou le suicide assisté ne sont pas des actes de soins.

Remise le 2 avril du rapport de la Convention citoyenne et proposition de loi prévue d'ici fin septembre.

## Les recommandations finales de la Convention citoyenne

La Convention sur la fin de vie a adopté son document final dimanche 2 avril. Après quatre mois d'intenses débats, un net consensus se dégage sur la nécessité d'appliquer pleinement la loi existante et de développer les soins palliatifs. Sur l'ouverture à l'aide active à mourir, les avis sont plus partagés.

Le document final que les 184 participants à la Convention citoyenne ont adopté solennellement dimanche 2 avril (162 pour, 6 contre, 8 abstentions, 176 votants) se veut une réponse à la question que leur a adressée la première ministre, Élisabeth Borne, dans sa « feuille de saisine » : « *Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ?* ».....

Pour l'aide active à mourir, sujet central au sein des débats de la convention et qui a cristallisé la controverse entre la forte majorité – 75,6 % des participants – qui s'est prononcée en faveur d'une évolution de la loi et les 23,2 % qui se sont déclarés contre. Malgré ce différentiel, le document fait une part égale aux arguments des deux camps. Les premiers estiment que le cadre légal actuel n'apporte pas de réponse satisfaisante à certaines situations jugées « *invivables* » et que, dans ce cas, le « *respect de la liberté de choix* » du patient doit s'imposer. Les seconds mettent en garde contre les risques de « *mise en danger des plus vulnérables* », l'atteinte portée à « *l'esprit de solidarité* » et la difficulté à éviter les « *dérives* ».

Parmi ceux qui sont favorables à l'aide active à mourir, les défenseurs d'un système autorisant l'euthanasie et le suicide assisté « *au choix* » sont les plus nombreux, réunissant 39,9 % des suffrages, mais ils sont talonnés par les 28,2 % qui lui préfèrent le suicide assisté avec exception d'euthanasie (pour les malades qui ne pourraient pas effectuer physiquement le geste final), les autres se prononçant pour le suicide assisté seul (9,8 %) ou l'euthanasie seule (3 %).

Il appartient désormais aux décideurs politiques et aux élus de la nation de dessiner ce que pourrait être demain le nouveau « *modèle français* » de fin de vie à partir de ce matériau, « *fruit de l'intelligence collective* » de 184 citoyens désignés par le sort.....

(Extrait article la Croix du 3 avril d' Antoine d'Abbundo)

## Bernadette Soubirous : Allez bâtir une église !

Les 20 et 21 mai se déroulera le pèlerinage diocésain avec Mgr James . A cet effet, ci après quelques notes de présentation de St Bernadette qui sera selon le thème de ce pèlerinage se fit l'écho de la demande de la « belle dame » de bâtir une église au lieu de la grotte de son apparition.

« Pour qui me prenez-vous ? Je sais bien que si la Sainte Vierge m'a choisie, c'est parce que j'étais la plus ignorante. Si elle en avait trouvé une plus ignorante que moi, elle l'aurait choisie. » Ainsi parle Bernadette, sans détour. Bernadette Soubirous naît au moulin de Boly le 7 janvier 1844. Elle est baptisée deux jours plus tard, dans l'église paroissiale Saint-Pierre, à Lourdes. Bernadette est l'aînée de neuf enfants, dont cinq meurent en bas âge. Sa santé est fragile, mais elle a le tempérament bien trempé. Ses parents, François Soubirous (1807-1871) et Louise Castérot (1825-1866), exploitent le moulin de Boly. C'est une famille où l'on connaît le travail et où l'on s'aime, où l'on a aussi la Foi chevillée au corps et où la prière est inscrite profondément dans la vie. Mais le métier de meunier se précarise, et les Soubirous en viennent à connaître la misère.

Le 11 février 1858, dans le froid de l'hiver, elle part ramasser du bois mort, pour le vendre pour du pain. Là, dans le rocher de Massabielle, au bord du Gave, lui apparaît celle qui le 25 mars lui confiera son nom : « Je suis l'Immaculée Conception ». Elle lui apparaîtra 18 fois, entre le 11 février et le 16 juillet 1858. Bernadette a 14 ans. Elle demeurera à Lourdes jusqu'en 1866. Elle entrera alors à Nevers, chez les Sœurs de la Charité de Nevers qu'elle a connues à Lourdes. Elle y restera jusqu'à sa mort, le 16 avril 1879. Elle a alors 35 ans.

(avec des extraits du Pèlerin du 18 février 2023)





*Sainte Marie, Mère de Dieu, tu as donné au monde la vraie lumière, Jésus, ton fils - Fils de Dieu. Tu t'es abandonnée complètement à l'appel de Dieu et tu es devenue ainsi la source de la bonté qui jaillit de Lui. Montre-nous Jésus. Guide-nous vers Lui. Enseigne-nous à Le connaître et à L'aimer, afin que nous puissions, nous aussi, devenir capables d'un amour vrai et être source d'eau vive au milieu d'un monde assoiffé. AMEN.*

*Benoît XVI*

**Secteur Pastoral de Pessac**

Directeur de la publication : Mr Le Curé  
2, rue des poilus 33600 Pessac

Téléphone : 05 56 45 04 81

Contacts... Commentaires... Suggestions...

« [contact@paroisse-pessac.fr](mailto:contact@paroisse-pessac.fr) »

[www.paroisse-pessac.fr](http://www.paroisse-pessac.fr)